

Reconnaissance AEAI N° 27351

Titulaire

FeuerschutzTeam AG Kirchstrasse 3 5505 Brunegg Suisse **Fabricant**

FeuerschutzTeam AG 5505 Brunegg Suisse

Groupe 222 - Vitrages verticaux

Produit FST FESTVERGLASUNG STOSSFUGE EI90 130MM

Description Cloison en cadre mélèze (E=130mm), vitrage SCHOTT PYRANOVA 90 S3.0 SF (E=37mm,

Lmax=2700mm, Smax=3.11m2), joints verticaux du verre avec PALUSOL 100 et scellés à

la silicone

Utilisation El 90

Htest=2790mm

Utilisation voir pages suivantes

Documentation ift, Rosenheim: Rapport d'essai '12-002468-PR01 (PB-C04-01-de-02)' (20.11.2012),

Rapport d'expertise '24-000626-PR02 (GAS-F12-01-de-01)' (20.11.2024)

Conditions d'essai EN 1364-1; EN 1363-1

Appréciation Résistance au feu El 90

Durée de validité31.12.2027Date d'édition30.10.2025Remplace l'attestation du29.06.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 27351
Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2027 Date d'édition : 30.10.2025

Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chapitre A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution des dimensions linéaires des vitres.
- Modification du ratio géométrique des vitres sous réserve que la plus grande dimension de la vitre et sa surface ne soient pas augmentées.
- Diminution de la distance entre montants ou traverses.
- · Diminution des entraxes des fixations.
- · Augmentation des dimensions des montants du châssis.
- Modification de l'angle de l'installation supérieure à 10° par rapport à la verticale.

EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

• Extension en largeur selon l'extension du domaine d'application

EXTENSION EN HAUTEUR

• Extension en hauteur selon l'extension du domaine d'application

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans les documents ci-après: Rapport d'expertise ift Rosenheim, Rosenheim, n° 24-000626-PR02 (GAS-F12-01-de-01) du 20.11.2024

- Dimension de l'élément vitré : Bmax=illimitée
- Bois pour le système d'encadrement :

Feuillus (excepté le hêtre) PS≥580kg/m3, Emin=123mm, Bmin=33mm, Hmax=5010mm Résineux et hêtre PS≥480kg/m3, Emin=130mm, Bmin=40mm, Hmax=5010mm

• Dimension du système d'encadrement :

Bmin=33mm Bmax=400mm

- Raccord vertical/horizontal : pm/pl
- Raccord vertical aux cloisons n° AEAI:
 26342, 30181, 26341, 19163, 24544, 19161, 20366, 19162, 21815, 25127
- Raccord vertical aux parois selon la documentation Lignum protection incendie,
 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 4.4.7, état 20017



Information sur l'utilisation selon les prescriptions suisses de protection incendie AEAI

Reconnaissance AEAI n° 27351 Requérant : FeuerschutzTeam AG

Durée de validité : 31.12.2027 Date d'édition : 30.10.2025

Vitrages : avec joints verticaux

Type de vitrage	E	Bmax	Hmax	Smax
	[mm]	[mm]	[mm]	[m2]
PYRANOVA 90 S3.0 SF	37	1380	3240	3.76
POLFLAM BR EI90	45	2400	4200	8.47

Revêtement des vitrages avec : Feuilles PVC, sérigraphie, gravure

Revêtements:

Bois ou matériaux bois, d'un côté ou des deux côtés : Emax=8.0mm Tôles en alu, laiton, acier ou acier inoxydable, d'un côté ou des deux côtés : Emax=1.5mm

Doublage : Bois ou matériaux bois, d'un côté : Emax=52mm Matériau RF1 (sans métal), d'un côté : Emax=19mm

Autres variantes selon le rapport d'expertise